11ème Colloque international France-Chine

Colloque international pluridisciplinaire

France-Chine - La prise en charge contemporaine du vieillissement

21 juin 2026

Langue de travail : français – chinois (traduction simultanée)

Institutions :
Ecole sino-française de (médecine) chirurgie de Shanghai, CHU hôpital Renji de Shanghai de l'Université Jiao Tong de Shanghai
Hôpital People putuo de Shanghai, Université Tongji
Centre sino-européen (CSE), Université de médecine et des sciences de la santé de Shanghai
Université Paris 8, Centre de recherche juridique de Paris 8 (CRJP8)

Présidents d'honneur
Dominique Bertrand, membre de l'Académie Nationale de Médecine de France
Qiang Xia, membre de l'Académie d'ingénieur de Chine

Co-organisation du colloque
Xin CHEN, co-founded the Colloque international de Santé France-Chine. Secrétaire général adjoint de l'Ecole sino-française de (médecine) chirurgie de Shanghai, CHU hôpital Renji de Shanghai de l'Université Jiao Tong de Shanghai.
Bénédicte BEVIERE-BOYER, co-founded the Colloque international de Santé France-Chine. Maître de conférences – HDR en droit privé, Université Paris 8, Centre de recherche juridique de Paris 8 (CRJP8)

Comité scientifique
Jean-Pierre MICHEL, ambassador of the International Association of Gerontology and Geriatrics-World (IAGG-W) et co-founded the European Academy for Medicine of Aging (EAMA)
Wei LU, président de l'hôpital people putuo de Shanghai
Lydia MORLET-HAÏDARA, Professeur en droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)
Sophie PARICARD, Professeur de droit privé, Institut national universitaire d'Albi, Institut de droit privé, Université Toulouse Capitole
Bérengère LEGROS, Maître de conférences-HDR en droit privé, Université de Lille.

Partenariats :
- Université Paris Cité
- Université de Lille
- Université de Montpellier
- Université de Toulouse
- Université d'Albi

- Université de Rennes
- Université de Nancy
- Ambassade de France en Chine

Lieu : Ecole sino-française de (médecine) chirurgie de Shanghai, CHU hôpital Renji de Shanghai de l'Université Jiao Tong de Shanghai

France-Chine – La prise en charge contemporaine du vieillissement

Colloque international pluridisciplinaire – 21 juin 2026

11ème Colloque International France-Chine

Présentation

Le colloque « Chine-France La prise en charge contemporaine du vieillissement », organisé sous la responsabilité scientifique de Bénédicte BEVIERE-BOYER, de CHEN Xin le 21 juin 2026 à Shanghai, a pour enjeu d'engager des réflexions pluridisciplinaires et internationales sur la thématique générale du vieillissement, et particulièrement de sa prise en charge en France et en Chine des personnes âgées

L'enjeu de cette rencontre, intégrant à la fois des chercheurs et des praticiens, est de mener des réflexions approfondies associant la santé publique, le droit, l'éthique et la médecine afin de mieux appréhender collectivement, et dans un écosystème global, les éléments susceptibles d'impacter la prise en charge des personnes âgées en France et en Chine alors que cette période bouleversée par les nouvelles technologies. Cette initiative est d'autant plus essentielle dans le contexte paradoxal d'une surpopulation mondiale, d'une explosion du vieillissement, de la baisse de la fécondité compte-tenu de l'impact des crises politiques, sanitaires, économiques, environnementales générant des taux de natalité relativement faibles impactant directement la prise en charge du vieillissement.

La participation d'intervenants français et chinois permettra, en tenant compte de la diversité des cultures, d'engager un partage sur l'avenir et le devenir de l'humain à travers les réflexions menées sur les éléments d'influence sur le vieillissement à concevoir comme des enjeux stratégiques de politique de santé publique dans une dimension mondiale et aussi nationale. Les échanges permettront, outre de dresser un bilan des pratiques actuelles, d'engager des réflexions sur les perspectives qui se dessinent afin de mieux anticiper et préparer des stratégies protectrices d'excellence des personnes âgées vulnérables.

PROGRAMME

Allocutions d'ouverture 9h – 9h15

Smaël COULAUD, magistrat de liaison - Ambassade de France en Chine (venue confirmée)
Xin CHEN, SGA Ecole sino-française de (médecine) chirurgie de Shanghai.
Bénédicte BEVIERE-BOYER, Maître de conférences – HDR, Université de Paris 8, Centre de recherches juridiques de Paris 8.

Table ronde n° 1 – Les politiques publiques de protection des personnes vieillissantes
Présidents de séance : **Wei LU**, président de l'hôpital people putuo de Shanghai ou son représentant et **François VIALLA,** Professeur de droit privé, Université de Montpellier (9h15-9h30)

9h30 – 9h45 Identification et intervention du syndrome de fragilité du sujet âgé
CHEN Yi, infirmière chef, Service de Digestif, Hôpital Renji
9h45-10h Les stratégies européennes de prise en charge du grand âge : vers une politique européenne du vieillissement ? **Maria FARTUNIVA-MICHEL**, Professeure à l'Université de Lorraine (Nancy), Chaire Jean Monnet en bioéthique
10h – 10h15 Politiques sanitaires sur le vieillissement et l'âge avancé en Chine
Qin Jiawen, Université de droit et de sciences politiques de Chine
10h15-10h30 Vieillissement et droit constitutionnel français, **Stéphane MOUTON,** Professeur de droit public, Université Toulouse

Discussions et pause (10h30-10h45)

Table ronde n° 2 – Du droit à la prise en charge des personnes vieillissantes en établissements spécialisés (maisons de retraite types EHPAD, établissements de santé)
Présidents de séance : **Jin LI,** Directrice de l'hôpital Renji de Shanghai et **Lydia MORLET-HAÏDARA**, Professeur de droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145) (10h45-11h)

11h – 11h15 Le droit français du vieillissement - présentation de la loi française n°2024-317 du 8 avril 2024 portant sur les « Diverses mesures relatives au grand âge et à l'autonomie », **Bénédicte BEVIERE-BOYER**, Maître de conférences – HDR, Université de Paris 8, Centre de recherches juridiques de Paris
11h15 – 11h30 La mise en pratique du droit chinois protecteur du vieillissement lors des soins **Qing YING**, directrice de la Section d'infirmiers, l'hôpital people putuo de Shanghai
11h30 – 11h45 la prise en charge de la personne vieillissante dans le plus grand CHU d'Asie, **Yaomin HU,** Directrice du Service Gériatrie du CHU Hôpital Renji de Shanghai Jiao Tong
11h45 – 12h Les limites du modèles français des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), **François VIALLA,** Professeur de droit privé, Université de Montpellier

Discussions et pause déjeuner 12h – 14h

Table ronde n° 3 – De la pratique médicale à la pratique juridique : quelles évolutions ?

Présidents de séance : **Sophie PARICARD**, Professeur de droit privé, Institut national universitaire d'Albi, Institut de droit privé, Université Toulouse Capitole et **Xin CHEN**, Secrétaire général adjoint de l'Ecole sino-française de (médecine) chirurgie de Shanghai, CHU hôpital Renji de Shanghai de l'Université Jiao Tong de Shanghai (14h-14h15)

14h15-14h30 Les neurotechnologies au service de la prise en charge des personnes vieillissantes**,** Pr Gang Wang: chef de service de neurologie de CHU hôpital Renji de Jiao Tong
14h30-14h45 L'usage des différents dossiers patients numériques auprès des personnes vieillissantes, **Lydia MORLET-HAÏDARA,** Professeur de droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)
14h45-15h La neurochirurgie : quelles applications pratiques pour les personnes vieillissantes ? Pr Xiaohua Zhang: chef de service de Neurochirurgie de CHU hôpital Renji de Jiao Tong
15h-15h15 Surveillance en résidence pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : le recours au droit souple **Bérengère LEGROS,** Maître de conférences, Université de Lille

Discussions et pause (15h15-15h45)

Table ronde n° 4 – Du grand âge à la fin de vie : quelles prises en charges ?
Présidents de séance : Pr Gang Wang: chef de service de neurologie de CHU hôpital Renji de Jiao Tong et Timothy JAMES, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145) (15h45-16h)

16h-16h15 Le développement du numérique en santé face aux spécificités du grand âge, **Timothy JAMES**, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)
16h15-16h30 Les perspectives d'évolution de la prise en charge de la personne vieillissante en Chine **Xin CHEN**, Université Jiao Tong de Shanghai
Xin CHEN, Université Jiao Tong de Shanghai
16h30-17h Mourir dans la dignité : ultime défi pour une meilleure prise en charge du vieillissement en Chine**, ZHANG LI,** Professeure de droit public, Université des Sciences politiques et du Droit de Chine
17h-17h15 Le droit à mourir en France : le point sur le projet en cours, Sophie **PARICARD** Professeur de droit privé, Institut national universitaire d'Albi, Institut de droit privé, Université Toulouse Capitole

Synthèse
17h15-17h30 **Brunessen BERTRAND,** Professeur de droit public, Université de Rennes

Universités et organismes partenaires du Colloque international France – Chine : Université Renmin; Université de Paris 8; Université de Lille ; Université de Montpellier ; Université de Lorraine









institut
universitaire
de France







Institut National
Universitaire
Champollion

Résumé : Le colloque « France-Chine La prise en charge contemporaine du vieillissement » a pour enjeu d'engager des réflexions pluridisciplinaires et internationales sur la thématique générale du vieillissement et particulièrement de sa prise en charge. L'enjeu est de mener des réflexions approfondies associant la santé publique, le droit, l'éthique et la médecine afin de mieux appréhender collectivement, et dans un écosystème global, les éléments susceptibles d'impacter la prise en charge des personnes âgées alors que cette période est bouleversée par les nouvelles technologies. Cette initiative est essentielle dans un contexte de surpopulation mondiale, de l'explosion du vieillissement, de la baisse de la fécondité. La participation d'intervenants chinois et français, permettra, en tenant compte de la diversité des cultures, d'envisager les enjeux stratégies de politique de santé publique et de protection des personnes âgées vulnérables.